

Bref aperçu des orchidées de zones humides en Wallonie

par

Pierre DELFORGE ¹

Qu'est-ce qu'une zone humide pour une orchidée d'Europe ?

Nous ne trouverons pas d'orchidées dans nos lacs, étangs ou cours d'eau wallons mais bien dans les parties de ces milieux qui évoluent en tourbières, ainsi que dans les prairies marécageuses et les pelouses humides semi-naturelles. Les orchidées hygrophiles possédant des organes de réserve nutritive et un cycle végétatif aérien assez bref, elles peuvent parfois se satisfaire de sites inondés de manière intermittente l'hiver mais exondés et paraissant même plus ou moins secs l'été, voire même d'un simple fossé humide ou d'un petit suintement permanent de quelques dm². Ce sont en effet souvent des plantes pionnières qui sont capables, grâce à leurs minuscules graines emportées par le vent, de coloniser ce type de microbiotopes avant d'autres végétaux. Une zone humide, pour une orchidée d'Europe, a donc une définition différente de celle de la convention de Ramsar.

Qu'est-ce qu'une orchidée de zone humide en Wallonie ?

Certaines orchidées sont strictement inféodées à des biotopes humides particuliers, d'autres sont plus éclectiques. Cette grande amplitude d'adaptation des orchidées se retrouve en partie en Wallonie et permet d'esquisser des catégories qui serviront de canevas au présent exposé :

- 1.- orchidées étroitement liées à des zones humides, en particulier des tourbières;
- 2.- orchidées trouvant leur optimum écologique dans des zones humides mais qui résistent à un assèchement limité de leur biotope;
- 3.- les orchidées présentes dans des zones humides wallonnes mais aussi dans d'autres milieux;
- 4.- in memoriam, les orchidées de zones humides disparues de Wallonie au cours de ce siècle.

Pour être complet, il faut préciser qu'il ne sera pas question d'orchidées qui pourraient entrer dans les catégories précitées mais qui ont été signalées fort probablement par erreur de Wallonie, *Herminium monorchis*, *Listera cordata* et *Spiranthes aestivalis*, ainsi que celles venant uniquement dans des milieux secs à frais en Wallonie, mais qui colonisent parfois des biotopes humides ailleurs en Europe, *Coeloglossum viride*, *Gymnadenia odoratissima*, *Ophrys apifera*, *O. insectifera* et *O. sphegodes*.

¹ avenue du Pic Vert 3, B-1640 Rhode-Saint-Genèse

1. Orchidées wallonnes strictement inféodées aux zones humides

Dactylorhiza incarnata est une orchidée précoce de prairies humides mésophiles et de bas-marais alcalins, plus rarement d'aulnaies inondées. Il a un niveau d'exigence très élevé vis-à-vis de la stabilité du régime hydrique de ses habitats et subit une terrible régression dans la seconde moitié de ce siècle, parallèle à celle de ses habitats. De plus, s'il y a assèchement, même faible, ou eutrophisation du milieu où il vit, *D. incarnata* entre en compétition avec d'autres *Dactylorhiza*, surtout *D. majalis*, qui résistent mieux à ces variations et qui l'introgressent jusqu'à l'absorber parfois. En Wallonie, il ne semble plus subsister que quelques stations dans le bassin de la Haine, en Fagne et en Lorraine. La situation est un peu meilleure en Flandre, dans le Nord de la France et aux Pays-Bas, mais elle est comparable à celle de la Wallonie au Grand-Duché de Luxembourg et elle est catastrophique en Rhénanie.

Dactylorhiza sphagnicola est inféodé aux bas-marais acides et aux tourbières de transition, croissant le plus souvent dans les parties détrempées, en pleine lumière mais parfois aussi à l'ombre, dans les boulaies marécageuses. Il fleurit sur la plupart des plateaux du district ardennais où il forme parfois de belles populations, pouvant compter jusqu'à 500 individus environ, ce qui fait de la Wallonie la partie essentielle de l'aire de cette espèce. Sa conservation doit donc être une priorité particulière puisque c'est la seule orchidée qui possède ici ses principales populations et que, seuls, les sites wallons, souvent inclus dans des réserves naturelles, forment un bel ensemble actuellement peu menacé. En Flandre, l'espèce est connue d'une dizaine de sites en Campine anversoise et limbourgeoise; elle n'a jamais été signalée du Grand-Duché de Luxembourg. En France, il n'est connu que du Nord du département des Ardennes. Aux Pays-Bas, *D. sphagnicola* est considéré comme très rare ou rarissime. L'urbanisation de la région de Cologne, d'où il a été décrit, le menace gravement dans la vallée du Rhin. Il existe encore quelques stations isolées au nord de l'Allemagne, d'autres encore au sud de la Suède, quelques-unes enfin dans une petite partie de la Norvège. Comme pour *D. incarnata*, l'abaissement du niveau hydrique ou l'eutrophisation des tourbières semble entraîner un danger indirect pour *D. sphagnicola* qui entre alors en concurrence avec *D. maculata* qui l'introgresse au point de l'absorber parfois, phénomène constaté dans presque tous les sites connus actuellement.

Hammarbya paludosa. Cette espèce, aux minuscules plantes vertes, peut être considérée, avec *Liparis loeselii*, comme une des rares orchidées épiphytes d'Europe. C'est une plante pionnière, nécessitant un niveau élevé d'eau; elle croît dans les sphaignes, en bordure des surfaces d'eau libre. *Hammarbya paludosa* existait au siècle passé en une quinzaine de sites ardennais puis semblait avoir disparu. Mais, en 1980, une population importante fut découverte aux Anciennes Troufferies de Libin. L'évolution des effectifs d'*Hammarbya paludosa* en Flandre est similaire à celle de Wallonie. Il est aussi très rare ou rarissime et en régression aux Pays-Bas; il n'a jamais été signalé du Grand-Duché et manque aujourd'hui dans les régions allemandes limitrophes de la Wallonie; il est aussi en régression généralisée en France, de sorte que les stations actuellement connues les plus proches de la Wallonie se trouvent dans le département de la Manche.

Liparis loeselii. Cette petite orchidée entièrement jaune verdâtre est une plante pionnière liée aux stades initiaux des tourbières basiclines, fréquemment associée aux espèces du *Caricion davallianae*. *Liparis loeselii* est considéré comme éteint en Wallonie depuis 1903. Cependant,

4 pieds de *L. loeselii* ont été observés en 1987 en Lorraine belge, au Landbruch, mais cette observation n'a plus pu être renouvelée. La situation de *L. loeselii* est très précaire en Flandre et certains spécialistes le considèrent comme éteint dans cette région, ses stations du littoral ayant toutes disparu par suite de l'assèchement des pannes dunaires. Aux Pays-Bas et en Rhénanie du Nord-Westphalie, il fleurit encore mais aucune de ses stations n'est proche de la Wallonie; il est éteint en Rhénanie-Palatinat et en Sarre et n'a jamais été signalé du Grand-Duché de Luxembourg; dans le Nord de la France, enfin, *L. loeselii* est en très forte régression, sauf dans la zone littorale de la région Nord/Pas-de-Calais.

2. Orchidées wallonnes principalement inféodées aux zones humides

Dactylorhiza maculata s.l. est une orchidée franchement acidophile de prairies humides et de zones exondées de tourbières, mais il peut coloniser aussi les talus, les lisières et les bois clairs. Grâce à cette capacité d'adaptation, *D. maculata* est une des moins rares orchidées de Wallonie et des régions limitrophes. Les problèmes qu'il pose aujourd'hui concernent moins sa protection que la clarification du statut taxonomique des différents taxons subsppécifiques mentionnés de Wallonie. Les plantes signalées comme *D. maculata* subsp. *meyeri* désignent en fait *D. fuchsii*; d'autre part, *D. maculata* subsp. *arduennensis* est considéré maintenant comme une variante robuste de *D. maculata* s.str. dont il ne doit pas être formellement distingué. Le statut de *D. maculata* var. (ou subsp.) *elodes* reste controversé parce que ce taxon est noté dans des populations de *D. maculata* var. *maculata* dont il peut apparaître comme une simple forme extrême, habitant les parties les plus acides des sites. *D. ericetorum* (ou *D. maculata* subsp. *ericetorum*) est parfois confondu, en Wallonie, avec *D. maculata* var. *elodes* bien qu'il semble cependant distinct, de sorte que sa répartition devrait être précisée. Il devrait probablement être protégé strictement et donc être ajouté à l'annexe A de l'Arrêté Royal du 26 février 1976, où il n'est pas mentionné.

Dactylorhiza majalis est une espèce précoce venant dans les prairies marécageuses à fraîches non amendées, alcalines à faiblement acides. Sa relative résistance à l'assèchement du substrat permet à *D. majalis* d'être en régression moins catastrophique que *D. incarnata* qu'il supplante parfois; il est encore assez fréquent dans le district lorrain, en Fagne-Famenne, en Ardenne et dans le Condroz, ainsi que dans quelques sites du district brabançon. Cependant, beaucoup de populations disparaissent au fur et à mesure de l'enrésinement des fonds de vallons et de la mise en culture de prairies humides, situation qui est assez semblable dans les régions limitrophes de la Wallonie.

Dactylorhiza praetermissa fait partie d'un groupe constitué d'espèces très voisines dont la reconnaissance, sur le terrain, est ardue, de sorte qu'il a été confondu, notamment, avec *D. incarnata*, *D. sphagnicola* et l'hybride *D. incarnata* × *D. majalis*. En Wallonie, *D. praetermissa*, toujours localisé et souvent rare, a été signalé de sites assez divers, pas toujours humides, d'abord dans le Brabant, puis en Fagne et, erronément, dans le district lorrain. Confirmant sa capacité de coloniser des milieux récemment perturbés, *D. praetermissa* s'est installé sur des remblais de dragage, à l'oseraie de Lannaye où des hybrides avec *D. fuchsii* sont rapidement apparus et ont surpassés de beaucoup en nombre les représentants des espèces parentes. Il a également été découvert en 1989 à Viesville, au bord d'un ruisseau sur un versant d'une colline remanié lors de l'élargissement du canal Bruxelles-Charleroi, ainsi que sur un talus récent de chemin de fer, à Louvain-la-Neuve, en 1988. Je l'ai également trouvé

récemment dans une prairie humide de la Calestienne centrale. La situation de *D. praetermissa* semble un peu plus favorable en Flandre, bien qu'il y soit en forte régression, ainsi qu'aux Pays-Bas et dans le Nord de la France. Il est éteint, par contre, au Grand-Duché de Luxembourg, sévèrement menacé en Rhénanie du Nord-Westphalie, très rare en Rhénanie-Palatinat et en Sarre.

Epipactis palustris est inféodé aux bas-marais alcalins, moins souvent aux aulnaies et aux boulaies pubescentes inondables, ainsi qu'aux prairies humides et aux pannes dunaires. Il est capable de résister, dans une certaine mesure, à un assèchement de ses stations. En Wallonie comme en Flandre, *E. palustris* est en régression caractérisée par suite de la disparition de ses biotopes. C'est le cas aussi au Grand-Duché de Luxembourg, en Rhénanie et en Sarre. Par contre aux Pays-Bas et dans le Nord de la France, il est encore assez bien représenté et ses populations semblent assez stables.

3. Orchidées wallonnes pouvant croître dans des zones humides comme dans d'autres milieux

Corallorrhiza trifida est une espèce saprophyte, sporadique, rare et localisée. Il a été considéré comme éteint pendant plus d'un siècle dans notre pays mais il a été retrouvé en 1978 dans la région de Saint-Hubert ainsi que dans une aulnaie inondable du Landbruch, deux sites wallons très éloignés des autres stations connues aujourd'hui; ce sont les seules stations du Benelux. Actuellement, la seule station vosgienne répertoriée constitue le site le plus proche de ceux de Wallonie. L'espèce semble d'autre part absente des régions limitrophes d'Allemagne et des deux tiers occidentaux de la France.

Dactylorhiza fuchsii, espèce calcicole, est surtout répandu sur les pelouses et dans les bois secs à frais, mais il est assez fréquent également dans les zones humides basiclines de Wallonie. Il apparaît comme une orchidée peu menacée à court terme, en partie grâce à sa capacité à coloniser des sites divers. Cependant, les problèmes nomenclaturaux et les difficultés de détermination font qu'une réévaluation de ses mentions en Wallonie est probablement nécessaire, comme pour les autres membres du groupe de *D. maculata*.

Gymnadenia conopsea. Cette orchidée est assez fréquente en Wallonie, principalement dans la Calestienne et dans le district lorrain. Elle fleurit, quelquefois en grand nombre, sur les pelouses calcaires sèches et dans les prairies subnaturelles, parfois aussi sur les talus et dans les fossés. *Gymnadenia conopsea* peut également coloniser des bas-marais basiclines; c'est le cas notamment en Lorraine, ou des prairies humides inondées l'hiver, par exemple au Fond Baquet. Ces populations de zones humides sont parfois considérées comme formant un écotype distinct, nommé var. ou subsp. *densiflora*. Cette distinction est problématique parce que *G. conopsea* var. *densiflora* est souvent relié à la var. nominale par des transitions existant quelquefois au sein d'une même population et aussi parce que ce taxon vient également sur substrats très secs, ce qui contrevient à l'idée d'une différenciation écologique.

Listera ovata. Pour une orchidée, *Listera ovata* est relativement banal en Wallonie comme dans toute l'Europe tempérée. Il est, avec *Epipactis helleborine*, la seule espèce considérée comme non menacée en Belgique et dans les régions voisines, notamment parce qu'il colonise un grand nombre d'habitats divers et qu'il est d'une grande résistance, puisqu'il peut subsister

sans mycorhize et vivre plus de 20 ans. Il est mentionné de toute la Wallonie, avec une plus grande fréquence dans les pelouses et les bois calcicoles des districts mosan et lorrain, ainsi que dans quelques zones humides, notamment vallée de la Semois et crons de Lorraine.

Orchis morio. En Wallonie, cet orchis, qui semble peu apte à coloniser des milieux récemment perturbés, fleurit principalement dans les prairies schisteuses non amendées; ce n'est qu'exceptionnellement qu'il est mentionné de zones humides, dont il occupe alors les zones exondées voire sèches l'été. La régression importante d'*Orchis morio* est liée à celle des milieux semi-naturels, pelouses oligotrophes fraîches, prairies humides, qu'ont générées et maintenues les pratiques agro-pastorales traditionnelles aujourd'hui abandonnées. Au siècle dernier, *O. morio* était considéré, en Wallonie, comme l'orchidée la plus répandue, pouvant dominer au printemps dans la végétation au point de colorer de violet certaines prairies. Sa régression est particulièrement importante aussi en Flandre ainsi que dans les autres régions limitrophes de la Wallonie.

Platanthera bifolia. Un peu comme pour *Gymnadenia conopsea*, deux taxons, correspondant à deux écotypes différents, sont parfois distingués au sein de *Platanthera bifolia* en Europe médiane. Le premier, le plus fréquent, inféodé aux sols neutres à basiques, secs à frais, est relativement distinct par une certaine précocité, une plus grande robustesse et des fleurs plus grandes. Le second, lié aux milieux acides, est environ 3 semaines plus tardif et muni de fleurs bien plus petites; il semble assez fréquent à basse altitude de la Belgique à la Scandinavie et vient aussi dans les tourbières par exemple au plateau des Tailles ou encore au ru de Béraumont, près de Neufchâteau. C'est évidemment ce second taxon qui a sa place ici. La distinction entre ces deux écotypes a rarement été effectuée jusqu'à présent dans les relevés de sorte que leur répartition respective, en Wallonie comme dans les régions limitrophes, est très mal connue. Elle se heurte, malheureusement, à un imbroglio nomenclatural puisqu'il n'est pas possible, semble-t-il, de préciser avec certitude lequel des deux taxons représente la var. (ou la subsp.) nominale.

Platanthera chlorantha, un peu plus précoce que l'espèce précédente, colonise un éventail de milieux au moins aussi large que celle-ci. Il faut noter que la distinction entre les deux *Platanthera* de notre flore est parfois difficile du fait de la présence d'essaims hybrides entre ces espèces, notamment dans la Caestienne. En Wallonie, *P. chlorantha* se rencontre surtout sur les pelouses calcaires, dolomitiques, schisteuses, sableuses et en lisière de forêt mais il peut fleurir, beaucoup plus rarement, dans des prairies humides.

4. Orchidées de zones humides éteintes en Wallonie

Leucorchis albida est une orchidée de pelouses non amendées et de prairies fraîches, sur substrats acides à peu alcalins, et de bas-marais, mais surtout en montagne. Il n'a plus été signalé de Wallonie depuis au moins un siècle et il est difficile de savoir si c'était dans des zones humides qu'il avait été observé.

Orchis coriophora. Cette orchidée de prairies humides à fraîches sur substrats argilo-calcaires surtout acidoclines a totalement disparu de Belgique où, au siècle dernier, elle était présente, parfois en abondance, dans de nombreux sites des districts brabançon, mosan, ardennais et lorrain. Le dernier exemplaire en fleurs semble avoir été observé dans la vallée de l'Hermeton

en 1946. *Orchis coriophora* a également disparu de la plupart des régions limitrophes de la Wallonie où il était parfois considéré comme fréquent. Sa quasi-extinction en Europe médiane reste mal comprise. Cette régression catastrophique est en effet plus rapide que celle des milieux qui lui conviennent et ne peut donc être expliquée par la seule diminution des biotopes adéquats.

Orchis laxiflora. Cette espèce de prairie humide et de suintements, de distribution plutôt méditerranéenne, possède encore de belles stations jusque dans les îles anglo-normandes, qui marquent actuellement la limite nord-ouest de son aire. Elle a été signalée jadis d'un seul site en Wallonie, aux environs de Beaumont, où elle n'a plus été revue depuis 1941 au moins. *Orchis laxiflora* manque également dans toutes les régions limitrophes de la Wallonie.

Petite conclusion

Il existe actuellement probablement 41 espèces d'orchidées en Wallonie. L'importance des zones humides wallonnes pour cette famille de plantes est considérable, puisque 19 espèces, soit près de la moitié, pouvaient s'y rencontrer; il convient malheureusement de parler au passé car 3 d'entre elles, nous venons de le voir, ont disparu au cours de ce siècle. Ceci confirme que l'intérêt de la protection des zones humides vaut bien, pour les orchidées, celui des pelouses calcaires.